

Inter Actions



Sommaire

2

Le mot du maire

3

Conseil municipal

10

Le dossier

14

Vie communale

23

Enfance et jeunesse

27

Vie associative

30

Histoire et Patrimoine

31

Sèvre et Loire News

32

Autour de chez nous

38

nfos pratiques

39

Le coin détente

43

Le portrait

ATTENTION

Pour « Inter' Actions » de novembre transmettez vos articles <u>avant le 17 octobre 2022</u> par mail à :

communication@mairie-laregrippiere.fr

Les articles reçus après cette date ne seront pas publiés.

Merci de votre compréhension.

Nous vous informons qu'à présent pour tout dépôt d'article, un formulaire est à votre disposition auprès du service communication de la mairie : communication@mairie-laregrippiere.fr



L'AGENDA

SEPTEMBRE

Du 16 au 18 - Journées du Patrimoine

- 17 C'est la fête à la terre ferme
- 21 Conseil municipal des enfants
- 24 Restaurant scolaire 25 ans de l'association
- 25 Le brunch du St Jo'

OCTOBRE

- 1 Marche verte
- 6 Conseil municipal
- 8 Moment de convivialité PEDT
- 16 Les belles rencontres
- 22 Tournoi de badminton ASCR Soirée jeu du Loup Garou - Le St Jo'

NOVEMBRE

- 5 Repas des Ainés
- 11 Commémoration de l'Armistice
- 17 Conseil municipal
- 19 Soirée concert Le St Jo'
- 27 Le brunch du St Jo'

Mairie - 11, place de l'Eglise - 44330 LA REGRIPPIERE Tél. 02.40.33.63.14 www.mairie-laregrippiere.fr contact@mairie-laregrippiere.fr Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30



Pascal EVIN Maire de la Regrippière

LE MOT

J'espère que cette période estivale a permis à chacun de se ressourcer après des mois d'incertitude liée à la pandémie. Cet été sec nous a fait comprendre la fragilité de notre environnement, la nécessité de préserver les ressources et particulièrement notre eau, tellement essentielle à notre vie, nos cultures.

La rentrée scolaire est toujours un moment particulier, de souvenirs plein de nostalgie, d'odeurs d'articles d'écoliers neufs et parfois de stress pour les parents et les élèves. Souhaitons une bonne rentrée à tous nos élèves et aux enseignants. C'est aussi la rentrée pour beaucoup d'associations. Il est encore temps de s'inscrire, vous retrouverez tous les contacts sur le site internet de la commune.

C'est aussi la période des vendanges, le résultat d'une année de travail traversée par des intempéries de plus en plus prononcées, comme le gel ou la chaleur.

Depuis quelques semaines, les perspectives économiques nationales ne sont pas optimistes : inflation, hausse des coûts de l'énergie Nous n'avons pas attendu cette rentrée pour élaborer un plan de sobriété énergétique. Dès juin nous avons pris la décision de couper l'éclairage public la nuit et nous serons très vigilants pour cet hiver. Nous avons un contrat de tarif réglementé pour l'électricité en 2022, ce qui va limiter notre facture. Quid de l'année prochaine ? Quant au bois et au gaz que nous utilisons également, nous suivons de très près nos consommations.

Cet été, nous avons continué de restaurer l'enduit de l'église, et commencé le terrassement du city stade, qui sera installé en septembre à côté du terrain de foot. Un nouveau lieu de loisirs et sportif pour tous. Nous commencerons à l'automne la réfection des vestiaires du stade de football qui en ont bien besoin.

Le 24 septembre, le restaurant scolaire fêtera ses 25 ans d'existence, une association emblématique de la commune qui accueille les élèves des deux écoles. L'association perdure depuis des années grâce à l'investissement sans faille des parents bénévoles qui prônent le bien manger autour des valeurs du circuit court et du bio. Peu de communes relèvent ce défi et se tournent vers des entreprises de restauration. Nous sommes enviés de pouvoir cuisiner sur place avec des professionnels impliqués. Merci et bravo pour ces 25 ans !

Après le succès de la matinée « les belles rencontres » de l'année dernière, le dimanche 16 octobre, quatre nouvelles destinations sont à découvrir en famille (sur inscription). C'est un moment privilégié de rencontrer les acteurs de la vie locale et de mieux nous connaître.

Bonne rentrée à tous et prenons soin des uns des autres...

CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 23 juin à 20h à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation: 13 juin 2022

<u>PRÉSENTS</u>: M EVIN P., M CAILLER R., Mme DURAND A., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., M BOUCHEREAU F., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B.

EXCUSÉS: M CARETTE C., M BAUDRY M., Mme CLÉRO V., Mme BARON A.,

POUVOIRS: M BAUDRY M. a donné pouvoir à M CAILLER R.

Mme CLÉRO V. a donné pouvoir à M EVIN P.

Mme BARON A. a donné pouvoir à Mme FONTENEAU C.

M Franck BOUCHEREAU est désigné secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 mai 2022 a été approuvé.

DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 10 juin 2022 :

- E 823 Ouche Pichon 340 m²

Appartenant aux Consorts CESBRON (demandé par Maître PENARD notaire à VALLET 44). Parcelle située en zone 1AUb

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et après discussion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ce bien. Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

La commission finances s'est réunie. Après vérification des travaux et commandes passées, le budget n'a pas besoin d'être modifié. Une nouvelle commission est prévue au mois d'octobre.

ACHAT DE TERRAIN: FLEURANCELLERIE

Le chemin rural dit de La Fleurancellerie est affecté à l'usage du public. Une partie de ce chemin est à la charge d'un propriétaire qui n'en a pas l'utilité.

L'aliénation de ce chemin rural apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens.

En conséquence, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de La Fleurancellerie, en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration ;
- d'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire

PERSONNEL COMMUNAL

Création d'un poste d'Animateur - catégorie B

Vu la candidature d'un animateur de catégorie B pour le poste de coordinateur enfance jeunesse à 22h par semaine sur 39 semaines.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- La création d'un poste d'Animateur de catégorie B
- Charge le Maire de la Nomination de l'agent par arrêté

<u>Création de 6 postes d'adjoints d'animation territorial</u>

Par délibération en date du 20 Octobre 2016, les élus ont décidé du principe de municipalisation de l'activité de la pause méridienne à compter du 1^{er} Janvier 2017.

Au vu du nombre d'enfants, il faut procéder à l'embauche de 6 nouveaux agents.

Les missions de ces agents consisteront à :

- Assurer l'accueil, la surveillance et l'animation des enfants pendant la pause méridienne.

Cinq agents effectueront 2h par jour scolaire, temps non annualisé, et un agent effectuera 45 minutes

Les agents seront susceptibles d'effectuer des heures complémentaires en cas de besoin.

Vu les dispositions de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, dans son article 3, 1°, stipulant que « les collectivités peuvent recruter temporairement des agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités, pour une durée maximum de douze mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de dix-huit mois consécutifs ... »

Considérant la pérennité non assurée de cet emploi,

M Le Maire propose de créer à compter du 1er septembre 2022

- 6 postes d'Adjoints Territorial d'Animation Contractuel, catégorie C, Echelle C1. Ces postes seront rémunérés sur le 3ème échelon IB 370 IM 342,

Sur une durée maximum de 12 mois compte tenu, le cas échéant du renouvellement du contrat, pendant une période de 18 mois consécutive.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- EMET un avis favorable aux propositions ci-dessus,
- **CHARGE** le Maire pour procéder à l'embauche correspondante.

INFORMATIONS DIVERSES

Future périscolaire

Le permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction auprès des différents services. L'appel d'offre auprès des entreprises va être lancée en septembre pour normalement un début des travaux fin d'année 2022, début 2023.

Le projet suit son cours selon les procédures habituelles.

Fleurancellerie

L'association de l'œuvre du Prieuré organise cette année le bicentenaire de la Chapelle de la Fleurancellerie le 15 août 2022. Le 14 août en partenariat avec la commune, elle propose une randonnée avec des arrêts sur des sites patrimoniaux de la commune. La commune participe à cet évènement avec l'édition des flyers et la mise en place d'une banderole et les boisons à la fin du parcours. Les élus disponibles sont invités à servir au bar.

Pour cette occasion, il est suggéré de déplacer l'horloge et le coq dans l'église ou d'ouvrir le hall de la médiathèque.

Conseil d'école

Les interventions en classe de Margot CHARRIER sur les écrans sont appréciées des enfants. L'école publique a proposé plusieurs actions pédagogiques cette année : sortie cinéma, chorale, atelier foot avec l'ARCT.

Deux sorties scolaires ont été organisée au moulin de l'Epinay pour les maternelles et CP et une à Natural Parc pour le CE et CM

Les projets pour l'année prochaine sont : la poursuite des interventions musicales, la participation à CEP party, la piscine, le cross solidaire, les classes découverte, le permis vélo, le changement de logo et le rafraichissement du préau.

Les enseignantes proposent des moments partagés pour sensibiliser les parents aux actions menées dans l'école (café parent, goûter, atelier comme les mercredis matin, ...)

A la rentrée de septembre 2022, une nouvelle enseignante titulaire sera responsable de la classe de CE. Le nombre d'enfants pour la rentrée 2022 – 2023 reste stable.

Avenant au PEDT

L'arrêt des TAP voté au conseil d'école impose de demander un avenant au PEDT pour actualiser la nouvelle organisation du temps scolaire et des activités périscolaires.

Le plan mercredi sera revu en septembre avec le nouveau coordinateur.

Projet écran

Début septembre, un questionnaire sur le thème des écrans sera diffusé aux enfants par le biais des écoles ainsi qu'aux familles et à la population en général par le biais du bulletin, la newsletter, Facebook, IntraMuros...

Mi-septembre, un spectacle sera proposé par la compagnie SAC pour les enfants des deux écoles sur le temps scolaire.

Le 8 octobre, un temps fort sous forme d'ateliers, sera organisé pour sensibiliser les adultes.

Un article va paraître sur le prochain bulletin pour commencer à informer l'ensemble des habitants. Pour les mois suivants, les informations concernant les défis, ateliers ou animations seront diffusées au fur et à mesure.

Cohérence éducative

Des cercles verts ont été matérialisés sous les préaux des deux écoles et celui de la cour du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire.

Lorsqu'un enfant s'estime victime d'un désagrément provoqué par le comportement d'un autre enfant, il lui exprime calmement sa volonté de lui faire un message clair et l'invite dans le cercle vert. Il explique ce qui l'a gêné et les émotions qu'il a ressenties (Quand tu as..., je me suis senti...). L'enfant qui reçoit le message clair doit lui se mettre en posture de recevoir le message clair, c'est-à-dire regarder et écouter, et chercher à comprendre ce qu'a ressenti l'autre enfant. Enfin, les enfants doivent ensemble chercher une solution visant à la réparation de la situation (excuses, réflexion, modification du comportement...).

Une réflexion est également engagée en ce qui concerne l'aide aux devoirs et l'importance du petit déjeuner. Des actions vont se mettre en place dans les mois à venir.

Journée nettoyage

Cette journée organisée par le Conseil Municipal des Enfants est prévue le samedi 1^{er} octobre.

Nouveaux arrivants - maisons fleuries

La soirée pour accueillir les nouveaux arrivants et récompenser les maisons fleuries a été bien appréciée. Il faut reconduire l'année prochaine cet évènement.

Echo mobile

L'inauguration du graph s'est bien déroulée. Il y avait une cinquantaine de personnes présentes.

Art Grippière

Plusieurs œuvres ont été déposées. Elles sont installées aux abords de l'église et de la médiathèque ainsi que dans le hall de celle-ci. Le Conseil Municipal est amené à réfléchir au thème pour l'année prochaine.

Etude sur le cœur de bourg

Une étude est en cours avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'environnement) pour remettre en valeur le cœur de bourg. Les élus sont invités à réfléchir sur ce qu'il souhaite voir sur la commune dans les trente voir cinquante prochaines années et quel est le périmètre du cœur de bourg de la commune qu'ils imaginent. Ce périmètre permettra à la commune d'obtenir plus facilement des subventions sur les projets à venir.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 7 juillet à 20h à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire.

Date de convocation: 30 juin 2022

<u>PRÉSENTS</u>: M EVIN P., M CAILLER R., M GAULTIER J-L, Mme PETITEAU M-E, M AMOSSÉ M., Mme BARON A., M BAUDRY M., M BOUCHEREAU F., M CARETTE C., Mme CLÉRO V., M DUGUÉ V., Mme FONTENEAU C., Mme HERBRETEAU M-A, Mme JOLIVET C., Mme LAMBERT B., Mme PASQUEREAU C., M SOURISSEAU B.

EXCUSÉE: Mme DURAND A.,

POUVOIR: Mme DURAND A. a donné pouvoir à Mme PETITEAU M-E

Mme BARON A. est désignée secrétaire de séance.

Y assistait également : Nadège MÉNARD secrétaire.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2022 a été approuvé.

DÉCLARATION DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

Il est donné lecture d'une déclaration d'intention d'aliéner sur laquelle la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue en mairie le 30 juin 2022 :

- E 622 1 rue d'Anjou 350 m² Appartenant à Mme Sabrina GROSMANN et M Sébastien DORÉ (demandé par Maître PENARD notaire à VALLET 44), parcelle située en zone Ua.

Après avoir pris connaissance de cette déclaration et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ce bien. Le Maire est chargé de transmettre cette déclaration.

CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIÈRE AU TITRE DU FESTIVAL CEP PARTY ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE ET LOIRE ET LA COMMUNE DE LA REGRIPPIÈRE

Dans le cadre de sa compétence culture, la Communauté de Communes Sèvre et Loire participe au financement de Cep Party, festival à destination du jeune public à rayonnement communautaire. Cette action est inscrite et financée dans le cadre du projet Culturel de Territoire.

Une convention définit les règles de financement du Festival Cep Party entre la Communauté de communes Sèvre et Loire et les communes de Divatte sur Loire, Mouzillon, La Boissière du Doré, La Chapelle Heulin, La Remaudière, Le Landreau, Le Loroux Bottereau, Le Pallet, Saint Julien de Concelles, Vallet et La Regrippière.

Le projet de convention entre la communauté de Communes et les communes membres :

- fixe la participation à hauteur de 5.50€ pour la Communauté de Communes Sèvre et Loire et 2 € pour les communes
- est valable un an, renouvelable 4 fois

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **APPROUVE** la convention relative à la participation financière au titre du festival Cep Party
- AUTORISE M Le Maire à signer la convention.

RÉSEAUX D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS (RASED)

Il est expliqué le principe du réseau d'aides Spécialisées aux Elèves en difficultés (RASED).

Il est donc proposé de renouveler la convention avec la commune de Vallet qui coordonnera le RASED pour les communes du secteur de VALLET pour une durée de deux ans.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'Approuver la proposition que la commune de Vallet coordonne le RASED
- d'Approuver la participation par élève à 1.50€
- d'Autoriser M le Maire à signer une convention de partenariat.

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RÉALISATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DES EAUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2113-6 et L2113-7,

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commande pour le marché de réalisation du schéma directeur des eaux pluviales,

Considérant que pour leur besoin de réalisation d'un schéma directeur des eaux pluviales, la Communauté de Communes Sèvre et Loire et les communes de La Boissière-du-Doré, La Chapelle-Heulin, Mouzillon, Le Landreau, Vallet, Le Loroux-Bottereau, Saint-Julien-de-Concelles, La Regrippière, Divatte-sur-Loire, Le Pallet et La Remaudière, ont jugé qu'un groupement de commande pouvait engendrer des économies d'échelles,

Considérant que la Communauté de communes Sèvre et Loire se propose d'adopter le rôle de coordonnateur du groupement de commandes, et être ainsi en charge de l'élaboration du dossier de consultation, de la consultation des entreprises, de la signature et la notification des marchés pour le compte de chaque commune adhérente à la convention.

Considérant que la commune doit définir un montant maximum à son propre marché à ne pas dépasser une partie de la rémunération du futur titulaire étant à prix unitaire,

Considérant que la Communauté de communes Sèvre et Loire se propose de récolter l'ensemble de la subvention attribuée à chacun des membres du groupement par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la reverser par la suite selon la répartition donnée.

DECIDE:

- -D'ADHÉRER au groupement de commande pour la réalisation du schéma directeur des eaux pluviales
- **-D'APPROUVER** la convention constitutive du groupement de commandes relative au marché de réalisation du schéma directeur des eaux pluviales
- -DE DEFINIR le montant maximum de son propre marché à ne pas dépasser à 6 738 € HT soit 8 000 € TTC
- **-D'ACCEPTER** que la Communauté de Communes Sèvre et Loire assure les fonctions de coordonnateur du groupement de commandes, en application de l'article L2113-7 du code de la commande publique,
- -D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente,

- **-D'AUTORISER** par avance Madame la Présidente de la Communauté de Communes Sèvre et Loire, en tant que représentant du coordonnateur du groupement, à signer et notifier les marchés,
- -DE NE PAS PROCÉDER au scrutin secret pour désigner les représentants de la commune au sein de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande désigné,
- **-DE DÉSIGNER** ci-dessous le représentant titulaire et le représentant suppléant qui siègeront à la Commission d'appel d'offres du groupement de commande :

Représentant titulaire	Représentant suppléant			
Pascal EVIN	Jean-Luc GAULTIER			

-D'AUTORISER la Communauté de communes Sèvre et Loire à récolter la subvention attribuée par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et à la reverser ensuite à la commune selon les dispositions de la convention de groupement de commandes

RENOUVELLEMENT SITE INTERNET

Le contrat avec Néopse arrive à échéance pour le site internet de la commune. Il est proposé de reconduire les prestations de services à partir de septembre. Le coût est de 1170 € HT par an contre 1200€ TTC pour 2 ans avant. Intramuros propose 360 € /an si on créer un site internet en lien avec l'application.

Le sujet est reporté pour approfondir le sujet.

INFORMATIONS DIVERSES

Nouveau lotissement

Les panneaux des rues ont été installés. Plusieurs habitations sont déjà occupées.

<u>Périscolaire</u>

Le permis de construire a été déposé et est en cours d'instruction. La consultation des entreprises va être lancée au mois de septembre pour un début des travaux début 2023. Les nouveaux locaux seront accessibles à partir de septembre 2024 sauf imprévu.

Une réunion d'information sur les différentes phases de travaux est prévue en septembre avec l'association Croc loisirs, l'association de gestion du restaurant scolaire et l'école Clément Pellerin.

Réservation salle polyvalente

Certaines personnes qui louent la salle pour le samedi souhaiteraient accéder à la salle la veille. Actuellement, ceci est possible seulement lors d'un mariage.

Après réflexion, il est décidé de ne pas accepter cette demande car les associations sportives ont accès le vendredi soir à la salle de convivialité.

Café restaurant

Un point sur l'activité de l'année passée a été fait avec M DUGRAY. Au vu de la situation actuelle, il souhaite proroger d'une année supplémentaire le bail précaire.

A partir d'août, le café-restaurant sera fermé le samedi après-midi et le dimanche sauf en cas de soirée.

Zone des Treize Vents

Les entreprises Caro et Suteau qui souhaitaient s'installer sur la zone se sont retirées.

Piste cyclable

La communauté de communes Sèvre et Loire va mettre à la location des vélos électriques dès l'année prochaine. Pour encourager les habitants à prendre ce moyen de locomotion, il est proposé à la commission voirie de réfléchir à l'aménagement des chemins et des routes pour se rendre à Vallet, à La Remaudière et à La Boissière du Doré. La commune pourra obtenir des subventions par la communauté de communes, le département, l'Etat, etc.

Animations Sèvre et Loire

La communauté de communes souhaite reproduire le festi'loire sur d'autres communes, le premier a lieu le 8 juillet à la Pierre Percée, le prochain aura lieu le 19 août au Pallet.

La rentrée du Vignoble à vélo aura lieu le 4 septembre à partir de 9h à Mouzillon. La communauté de Communes recherche des bénévoles pour tenir les stands de 8h30 à 12h.

Forum des Associations

Le forum a eu lieu le 2 juillet, peu de personnes se sont déplacées, il est prévu de l'avancer au 2 juin l'an prochain.

Belles rencontres

Cet évènement aura lieu le 16 octobre. Il y aura deux parcours pour rencontrer d'autres artisans de la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DU 29 JUIN 2022

PRÉSENTS:

Yves Bartra, coordinateur enfance-jeunesse M-Edith Petiteau, adjointe au maire

Camille Lamarque, Hialitia Louane Tefinjanahary, Enora Bâtonnier, Mathilde Buffeteau, Abel Carette, Eloane Dutertre, Mathéo Proust, Bertille Clautour, Enola Godard

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

EXCUSÉES:

Emma Cesbron, Valentin Lambert, Rose Baron Bérengère Lambert, commission enfance-jeunesse

JOURNÉE NETTOYAGE DU 1er OCTOBRE 2022

Les enfants ont réfléchi sur les informations à communiquer sur l'affiche, puis ils ont proposé différents slogans

- La nature est plus belle sans déchets
- Ensemble nettoyons la Regrippière
- En automne, soyons autonome pour la planète
- Ensemble protégeons la nature

Slogans retenus:

- La nature est belle sans déchets, nettoyons notre planète
- En automne, soyons autonome

Les enfants ont proposé deux autres circuits en complément de ceux de l'an passé

Pour la communication, prévoir un article dans le bulletin de septembre-octobre, prévoir des affiches et des flyers pour fin août et faire passer l'info dans l'Hebdo

PROJET PUMPTRACK

Pour ce projet, les enfants ont commencé à réfléchir à l'endroit qui serait le plus adapté à ce genre de structure

Propositions : à côté du city-parc ou près du terrain stabilisé

En fonction de la somme allouée et des aides possibles, voir ce qui sera réellement envisageable Réflexions reportées en septembre

DIVERS

Demande des enfants pour un porte vélo près de la salle de sport et une autre poubelle près des jeux ; pour cela se rapprocher de la commission voirie

FLEURANCE

Tél./Fax 02 40 33 60 29

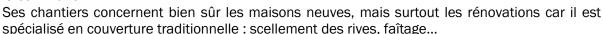
LES ARTISANS DE LA COMMUNE

Sylvain FLEURANCE, artisan couvreur

Sylvain a commencé sa carrière par l'apprentissage chez Guy Babonneau, artisan à Vallet en 1983. Celui-ci avait trois activités : couverture, plomberie et chauffage. Sylvain a donc obtenu le C.A.P. de plombier, celui de chauffagiste et a acquis une bonne expérience en couverture, sans passer l'examen.

Au bout de 20 ans de cette carrière d'ouvrier, en 2004, il s'installe donc comme artisan couvreur-zingueur à La Regrippière. Il a commencé, seul. A cette époque là, on pouvait le voir sillonner la commune au volant de sa voiture, une échelle sur la galerie.

Il a ensuite constitué une équipe qui a évolué au fil des années. Il travaille maintenant avec trois ouvriers et son épouse. L'essentiel de son activité se fait dans un rayon de dix kilomètres environ, autour de la commune.



Même si il reconnaît les contraintes physiques de ce métier du bâtiment, il n'a pas d'inquiétude pour l'avenir ; son souhait serait de trouver un bon apprenti, qu'il pourrait former ou encore un jeune avec le BEP ou le CAP. Il y a du travail mais pas de demande d'emploi.





Installé depuis 1993 sur La Regrippière, Jean Boiteau a toujours voulu travailler en local. Son père est alors maire de la commune et la situation de La Regrippière entre Vallet et le Maine et Loire correspondait à sa volonté de travailler pour les particuliers sur un secteur qu'il connaissait bien. Après 30 ans, il a vu énormément d'évolution dans le métier et sur la commune mais ne regrette pas son positionnement. Il travaille en priorité avec des artisans locaux sur un rayon de 20 km voire sur Nantes quand on lui demande.



Le cabinet réalise des projets à la carte :

- plan, conception et permis de construire
- économie de la construction (avant-projet, appel d'offres et conseils techniques)
- suivi de chantier

Associé depuis 1996 avec Jérôme Sassoulas, architecte de formation, le cabinet a une activité soutenue sur tous les projets de rénovation, extension et construction neuve en majorité pour les particuliers et quelques professionnels.

Depuis quelques années, le métier évolue fortement notamment avec de nouvelles demandes liées à l'évolution du prix de l'énergie et des nouvelles normes. Les logements de demain devront satisfaire à ce nouvel enjeu et le cabinet est très sollicité sur le sujet même si cela impacte les budgets à la hausse.

L'équation prix/économie d'énergie/mobilité est au cœur de son métier et le cabinet est là pour aider à faire les bons choix et solliciter les bonnes aides.



BAT INFO SERVICES - 2 bis place de l'Eglise - 02 40 33 64 33

Freddy LAURENT, plombier

Freddy LAURENT est le gérant de l'entreprise LP2C (Laurent Plomberie Chauffage Climatisation) installé récemment dans la zone artisanale des Treize Vents.

Freddy LAURENT s'est installé en 2017 à son compte et a conservé le local familial dans un premier temps. Depuis 2021, il est installé dans la zone artisanale des Treize Vents à La Regrippière.

LP2C est composé du gérant, de deux salariés et deux apprentis. Freddy LAURENT assure la partie administrative de l'activité, les dépannages et les entretiens. Le secteur d'intervention est de 30 kms autour de La Regrippière (secteur sud Loire, Ancenis et Cholet). Les activités de

l'entreprise se tournent principalement vers les particuliers (dépannage, installation, entretien) mais également auprès des entreprises.

Pour l'avenir, les projets sont de maintenir, assurer et répondre aux besoins des particuliers en proposant des prestations et des services de qualité.

LP2C - Z.A des Treize Vents - 07 83 77 16 89



Jean-Loup DURAND, menuisier-ébéniste

Entreprise de menuiserie-ébénisterie créée dans les années 1935 par la famille DROUET puis transmise en 1983 à Serge BARBE, Jean-Loup DURAND reprend l'entreprise en 2003.

Menuisier-ébéniste issue de la formation des métiers du bois du Jura, après plusieurs années dans l'entreprise familiale et une quinzaine d'années dans le commerce de menuiserie PVC, Jean-Loup DURAND décide de s'installer à La Regrippière.



En septembre 2006, l'entreprise s'installe dans la zone artisanale des Treize Vents avec le choix de rester sur la commune pour le personnel en poste à l'époque qui était de la Regrippière.

Aujourd'hui cela pose un souci de recrutement, même si l'environnement rural favorise une certaine stabilité du personnel.

Actuellement l'entreprise compte douze salariés, dont une secrétaire-comptable, un chargé d'affaires et une dessinatrice. Le métier de base est la menuiserie et la charpente. Mais l'activité principale est l'aménagement de combles existants avec une majorité (80%) de son activité dans la première et deuxième couronne de l'agglomération nantaise. L'entreprise fait également des travaux de rénovation et d'amélioration de l'habitat.

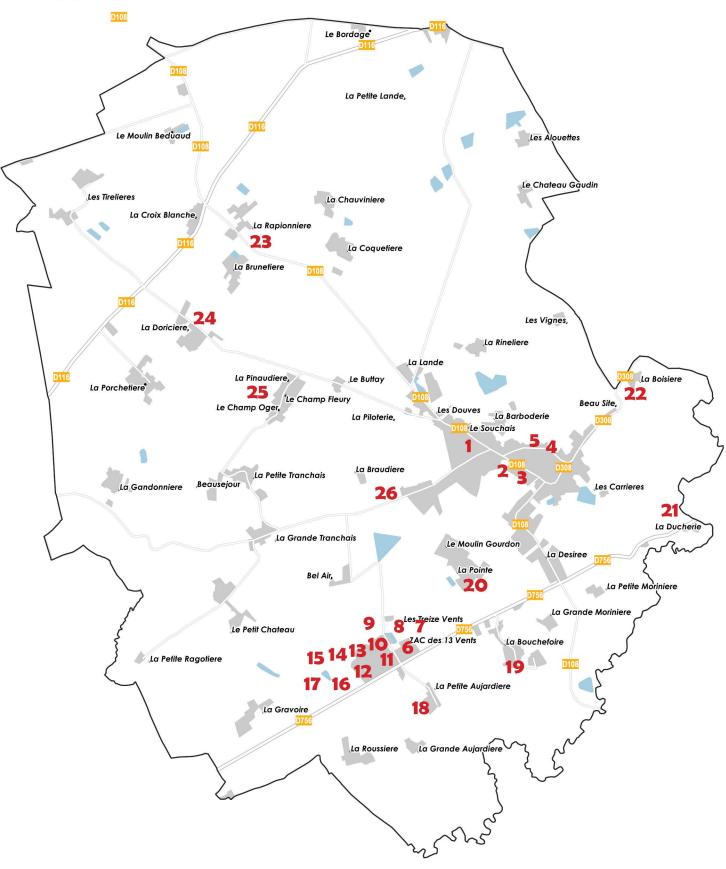
LES COMBLES NANTAIS - Z.A Les Treize Vents - 02 40 33 61 22

Merci à Sylvain, Jean, Freddy et Jean-Loup pour ces entretiens.





Commune de la Regrippière Les artisans de proximité



Nous vous avons proposé le portrait de quelques artisans de la commune. La Regrippière est riche de corps de métier variés. Vous trouverez ci-contre une localisation non-exhaustive de ces artisans. Pour toutes informations complémentaires, retrouvez leurs coordonnées sur le site de la commune https://mairie-laregrippiere.fr

- 1 Réflexologue Lecoq Caroline
- 2 Ramonage Camini services
- (3) Maîtrise d'oeuvre Bat info services
- (4) Coiffeur Aux ciseaux de Lise
- (5) Fabricant meubles Kids and bois
- 6 Fabricant textile Royal mer
- **7** Packaging Ublo
- 8 Plombier LP2C
- Mécanique Genimeca

- (io) Menuiserie Les combles nantais
- (11) Lhommeau Travaux agricoles
- (12) Garage Martin
- (13) Couvreur Fleurance Sylvain
- Menuiserie Subileau Sylvain
- 15 Plombier Audouin Pascal
- (16) Menuiserie FMA / Jeanneau
- (17) Ebenisterie-Menuiserie Mailles et veinages
- (18) Paysagiste, maçon Barrat Arnaud

- 19 Thérapeute AmHumour
- 20 Services à la personne -Ailes services
- 21 Psychologue Macé Anaïs
- 22 Céramiste Shibumi
- Maçonnerie Bouchereau Laurent
- Multiservices Lux Vincent
- 25 Transport express Loco transport
 - Coiffeur à domicile Lu'divin coiff

VIE COMMUNALE

HORAIRES

Mairie de La Regrippière Du lundi au samedi de 9h00 à 12h30

Agence Postale de La Regrippière Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 16h30 Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00



URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

SCI LA RETRAITE
rue des Carrières
Changement de destination d'un bâtiment
et création de places de parking

Maxime TERRIEN
2 Ter Les Vignes
Création de trois velux

◆ PERMIS DE CONSTRUIRE

Philippe HALLEREAU
12 rue de la Chapelle
Construction d'une maison d'habitation

Julien MOURAUD

14 rue de l'Ouche Renard

Construction d'une maison avec garage

ÉTAT CIVIL

MARIAGE Richard GILBERT et Cécile MELOIS, 2 rue des Tisserands - le 20 août Yann LEMOINE et Cynthia TOUBLAN, 3 ter La Boisière - le 20 août à Hoëdic

NAISSANCE Ezra DROUET ROBIN né le 30 juillet - 33 route de la Tranchais

DECES Josette EMERIAU née SOURICE - 80 ans - a été domiciliée 4 La Bouchefoire

Odile TERRIEN née BRANGEON - 93 ans - a été domiciliée 2 Bel Air

Paul BREGEON - 90 ans - a été domicilié 5 La Porchetière

JOURNÉE NETTOYAGE D'AUTOMNE

Le samedi 1er octobre et pour la deuxième année consécutive, le conseil municipal des enfants (CME) organise une matinée "nettoyage de la commune".

Rendez-vous à 10h devant la médiathèque, plusieurs parcours vous seront proposés.

Pensez à apporter votre gilet jaune, les sacs et les gants seront fournis sur place.

Après l'effort, le réconfort ; à votre retour, un pot sera offert.

Les enfants vous espèrent nombreux à venir les soutenir dans cette action citoyenne ouverte à tous.





LA NATURE EST BELLE SANS DÉCHETS, NETTOYONS NOTRE PLANÈTE



Nettoyage d'automne organisé par le conseil municipal d'enfants de la Regrippière

Samedi 1er Octobre

Rendez-vous à 10h devant la salle du Prieuré



EN AUTOMNE SOYONS AUTONOME!



LES BELLES RENCONTRES

Deuxième année des Belles rencontres, un événement ludique ouvert à tous pour aller à la rencontre de nos acteurs locaux. Mieux se connaître pour mieux se comprendre.

Les belles rencontres!

La date est fixée au dimanche matin 16 octobre.

Deux parcours distincts avec quatre visites d'entreprise de La Regrippière. Ces acteurs locaux nous font le plaisir d'ouvrir leurs portes et nous faire découvrir leur métier et leur atelier.

Parcours 1 à vélo ou en voiture :

Maxime Macé, jardinier-horticulteur installé rue de la commune

Caroline Guillot, céramiste installée à la Boisière, atelier Shibumi

Parcours 2 en voiture :

François Hubert, ébéniste installé dans la zone des Treize Vents

& Alexandre Baron, éleveur et vigneron installé à Beauséjour

Un verre de l'amitié à la salle polyvalente sera servi à la fin des belles rencontres. Rendez-vous à 9h30 à la salle polyvalente.

Merci de s'inscrire en renvoyant le bulletin d'inscription par mail ou par courrier. Cet évènement est gratuit et ouvert à tous.

Un beau programme pour ces belles rencontres.

Nous vous attendons nombreux!

PARTICIPATION LES BELLES RENCONTRES

A déposer à la Mairie ou renvoyer par mail : contact@mairie-laregrippiere.fr Avant le samedi 8 octobre

Nom:			
Prénom :			
Adresse:			
Mail:			
Portable :			
Nombre de participants :	Adultes	Enfants	
Circuits:	o Parcours 1 o Vélo	o Parcours 2	o Voiture

BICENTENAIRE DE LA FLEURANCELLERIE

Comme chaque année, l'Assomption a fait vivre le site de La Fleurancellerie

Le pèlerinage annuel du 15 août a accueilli Monseigneur Percerou, Evêque de Nantes, pour présider la messe sur le site aménagé du sanctuaire. Ce sont plus de 600 pèlerins qui se sont

réunis.



Cette année, pour fêter le bicentenaire de la bénédiction de la chapelle, l'association de l'Œuvre du Prieuré Notre-Dame, en partenariat avec la municipalité, organisait une randonnée pédestre commentée.

Une belle exposition, composée de cinq panneaux, retraçant l'histoire de la commune et de son patrimoine religieux était à découvrir tout au long du parcours (La commune de La Regrippière ; La chapelle de La Fleurancellerie ; L'église de La Regrippière ; L'histoire de la contrebande du sel ; Le domaine Marial).

Celle-ci a été très appréciée et de nombreuses personnes ont exprimé le souhait d'en obtenir des exemplaires.

Sur demande, des éditions pourront être distribués

Renseignements et demandes auprès de la mairie - 02 40 33 63 14 - contact@mairie-laregrippiere.fr





FORMULAIRE DE DÉPÔT D'ARTICLE

Nous vous rappelons que pour toute demande de parution d'article dans le bulletin municipal, un formulaire de dépôt doit être rempli. Les flyers et affiches ne seront pas publiés sans texte complémentaire.



Pour plus d'information et pour obtenir ce document , vous pouvez adresser votre demande à communication@mairie-laregrippiere.fr

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

Comme annoncé dans le bulletin précédent, le Projet Educatif Territorial s'ouvre aux habitants de La Regrippière

Pour l'année 2022/2023, l'axe de travail identifié est l'utilisation raisonnée des écrans

En annexe du bulletin vous trouverez un questionnaire à remplir et à retourner à la mairie, soit en le déposant aux horaires d'ouverture ou dans la boîte aux lettres, soit par mail contact@mairie-laregrippiere.fr



LE DOMAINE PUBLIC

Le domaine public contient certaines règles qu'il est bon de rappeler :



- Le désherbage manuel le long des façades, trottoirs et clôtures donnant sur le domaine public incombent aux particuliers (propriétaires et locataires)
- Le dépôt de jardinières, poteaux, panneaux, cailloux, déchet de tonte sur les accotements et le domaine public sont interdits
- L'entretien des routes départementales (fauchage d'accotement, pose de réseau EP, réfection de voie, signalisation, peinture routière, dépôts sauvages) est assuré uniquement par les services du conseil départemental (sauf aménagement en agglomération)

TRAVAUX RUE DU VIGNOBLE

Des travaux ont eu lieu rue du Vignoble.

Les places de stationnement qui se situaient rue du Vignoble, à côté de l'école du Sacré Cœur, posaient problème lors des entrées et sorties des enfants, ainsi que pour les personnes marchant sur le trottoir, rendant la circulation difficile et dangereuse en créant un déportement des piétons sur la voie cyclable.

Pour la sécurité de tous, le conseil municipal a décidé, lors de sa réunion du 19 mai 2022, de supprimer ces places de parking.



INCLUSION NUMÉRIQUE

Margot, conseillère numérique, intervient chaque semaine pour vous accompagner dans votre utilisation du numérique.

Elle peut vous aider à utiliser vos outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone), à vous servir d'internet en toute sécurité pour vos démarches personnelles, ou encore à rester connectés avec vos proches (e-mail, chat, visioconférence...).

Si vous ou un de vos proches avez une demande, n'hésitez pas à venir la rencontrer!

Les séances sont gratuites et ont lieu les lundis matin de 10h00 à 12h00 en mairie dans la salle du conseil.

Renseignements auprès de la mairie au 02 40 33 63 14 - contact@mairie-laregrippiere.fr



REPAS DES AINÉS

Le repas des Ainés aura lieu cette année le samedi 5 novembre à la salle Polyvalente.

Afin de recevoir une invitation, chaque nouvel habitant âgé de 70 ans et plus souhaitant assister à ce moment convivial est invité à se faire connaître auprès de la mairie.

au 02 40 33 63 14 - contact@mairie-laregrippiere.fr



AGENT IMMOBILIER

Un projet de vente ou d'achat, Isabelle LALLIER est là pour vous.

Elle vous reçoit dans son bureau à La Regrippière.

Immobilier La Regrippière - Région Vignoble Nantais

06.64.24.86.11

isabelle lallier @spiti-immo.fr

www.spiti-immo.fr

Isabelle LALLIER

Ses onze années d'expérience vous aideront dans votre projet immobilier.

Isabelle LALLIER - Agent commercial indépendant 06 64 24 86 11 Isabelle.lallier@spiti-immo.fr

LE RIRE DES FLEURS

Une ferme florale vient de voir le jour sur la commune !

Qu'est-ce que c'est et qu'est-ce qu'on y trouve?

Une ferme florale est une ferme de production de fleurs coupées, locales et de saison, véritable alternative à la fleur étrangère qui fait souvent des milliers de kilomètres avant de venir jusqu'à nous!

La ferme est menée de manière agro-écologique, c'est à dire production des plants, utilisation de paillage végétal, peu d'utilisation d'énergies fossiles, les fleurs séchées sont séchées à l'air libre (sans électricité ni gaz), en essayant toujours de minimiser l'impact environnemental.

Il est donc possible de produire des fleurs de saison de qualité et très belles.

Des fleurs fraîches sont proposées de mars à octobre et produites en plein champ.

Les fleurs séchées prennent le relais pour la période hivernale ou sur commande.

En ce moment, vous pouvez trouver, des sauges, tournesols, dahlias de divers coloris, zinnias, delphiniums, célosies, œillets,...

Cueillis le matin même, des bouquets peuvent être préparés pour toutes vos occasions : à offrir, anniversaire, mariage, deuil, ou pour se faire plaisir tout simplement !

Pour vos fêtes et réceptions, un ensemble de vases et contenants avec des fleurs vous sont proposés.

De plus, vous pouvez vous engager à soutenir cette démarche via un abonnement à offrir ou à s'offrir, possibilité de cartes cadeaux. Abonnement hebdomadaire, à la quinzaine ou mensuel. Vous choisissez le montant et la fréquence et c'est parti!

Par ailleurs, vous pouvez donner une seconde vie aux arbustes et plantes vivaces qui peuvent vous encombrer. En effet, afin de faire des haies de protection et de feuillages pour les bouquets : lilas, mimosa, viorne, cotinus, fruitiers, forsithia, genêts, éléagnus, lauriers-tin... La ferme les accueillera volontiers le samedi 29 octobre de 9h à 17h ou sur rdy en dehors de ces horaires.

ou sur rdv en dehors de ces horaires.

Informations et commandes :
Le rire des fleurs - Violaine Suteau paysanne fleuriste
Les Alouettes - 44330 LA REGRIPPIERE

07 81 29 26 95 leriredesfleurs@gmail.com









COURS DE CÉRAMIQUE

Caroline GUILLOT, céramiste, propose des cours de tournage dans son atelier de La Boisière

- Stage découverte de 2h
- Week-end découverte de 6h à 10h
- Pour les adultes (à partir de 16 ans)
- Pour un duo parents/enfants (de 5 ans à 12 ans)

Informations et inscriptions 06 50 05 98 36 - https://www.ateliershibumi.com/



VISITE DE L'ATELIER DE ROYAL MER

Depuis plusieurs générations, les précieux savoir-faire des femmes et des hommes de Royal Mer se transmettent.

Découvrez les coulisses de la fabrication des vêtements en maille. Environ 45 minutes / gratuit / sur réservation 5 personnes minimum et 12-15 personnes maximum Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 10h/14h Accessibilité personne(s) à mobilité réduite avec accompagnateur(s)



02 40 33 63 65 - contact@royal-mer.com ZA des Treize Vents - Route de Beaupréau - 44330 LA REGRIPPIERE

Magasin d'usine ouvert du lundi au samedi de 10h à 17h

LE ST JO'



Les horaires d'ouverture du St Jo' changent à compter du 1er septembre :

Epicerie - Dépôt de pain

Lundi: 8h00 - 12h00

Du mardi au vendredi : 8h00 - 12h00

15h00 - 20h00

Samedi: 8h30 - 13h00

Restaurant - Bar

Lundi: 8h00 - 14h00 Mardi: 8h00 - 20h00 Mercredi: 8h00 - 20h00 Jeudi: 8h00 - 21h00 Vendredi: 8h00 - 22h00 Samedi: 8h30 - 13h00

Fermé le dimanche

Horaires pouvant évoluer selon l'activité. Merci de votre compréhension

PROGRAMMATION AU ST JO'

Une nouvelle programmation vous attend à partir de septembre

Le dimanche 25 septembre 11h00 - 13h00

Le Brunch du St Jo'

Venez passer un agréable moment entre petit déj et déjeuner. Du sucré, du salé et d'autres douceurs.

Info et réservation au 02.40.71.69.19



Le samedi 22 octobre 20h00

Soirée jeu du Loup Garou

Venez vous amuser au célèbre jeu du Loup Garou Animé par Quentin de chez L'Hippogriffe Venez déguisés (un cadeau pour le plus beau déguisement) Ardoise apéro sur réservation.



Le Samedi 19 novembre à partir de 20h30

Les Concerts du St Jo'

Héron & Duval, ils n'ont pour seul bagage que leur histoire et leurs chansons. Ils proposent à travers leur concert un regard poétique sur le désir de se réaliser, la liberté et le voyage.



Le Dimanche 27 novembre 11h00 -13h00

Le Brunch du St Jo'

Venez passer un agréable moment entre petit déj et déjeuner. Du sucré, du salé et d'autres douceurs. Info et réservation au 02.40.71.69.19



Le Samedi 10 décembre à partir de 19h00

Soirée Flair Bartender Dj Set

Avec Anne lise Jouenne, Barmaid jongleuse la plus célèbre de France Vu sur 🔰 🏅



Le Samedi 7 janvier 2023 à partir de 20h00

Soirée Stand up Acte 3

Vous en avez l'habitude maintenant.

De jeunes talents de l'humour viennent vous faire éclater de rire dans un spectacle d'une durée de 1h30.

Nouveaux artistes!

Ardoise apéro sur réservation.

Info et réservation au 02.40.71.69.19



ECOLE CLEMENT PELLERIN

Fête de l'école

Cette année, la fête de l'école a eu lieu le samedi 2 juillet, dans la cour de l'école.

Le temps était idéal (et même un peu trop chaud !) pour se retrouver et présenter les danses préparées par les élèves à toutes les familles. Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à

l'organisation et au bon déroulement de ce moment convivial qui nous avait tant manqué!













C'est la rentrée!

Pour nous, les batteries sont rechargées, comme vous pouvez le constater sur la photo!



Cette année, nous conservons quatre classes et une répartition identique à celle de l'année passée :

Classe de PS-MS : Mme Bertin et Mme Leroux Classe de GS-CP : Mme Lemerle et Mme Charrier

Classe de CE1-CE2 : Mme Pillet

Classe de CM1-CM2 : Mme Daoudi et Mme Surelle

Nous sommes ravies d'accueillir deux nouvelles enseignantes, un nouveau coordinateur enfance-jeunesse et du nouveau personnel au Réseau d'Aide. A noter aussi, un changement de rythme scolaire puisque nous n'avons plus d'école le mercredi!

INSCRIPTIONS

L'inscription administrative se fait en mairie sur présentation :

- Du livret de famille
- Du carnet de santé
- D'un justificatif de domicile
- D'un certificat de radiation de l'école d'origine (pour les enfants déjà scolarisés)

Pour les enfants nés en 2020 : pour un accueil adapté de l'enfant très jeune, la scolarisation s'envisage :

- à partir du mois de janvier, dans la classe de PS-MS, selon l'effectif déjà présent.
- de préférence le matin uniquement, pour préserver le rythme de l'enfant et respecter sa fatigabilité.

L'admission se passe à l'école, où vous pourrez visiter les locaux et poser toutes vos questions.

N'hésitez pas à prendre contact avec l'école pour tous renseignements!

CONTACT

Ecole Clément Pellerin 2 ter, rue de l'école 44 330 LA REGRIPPIERE Nouveaux horaires de l'école :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 8h45 - 12h puis 13h30 - 16h15

Mail: <u>ce.0440781k@ac-nantes.fr</u> Téléphone: 02.40.33.61.44

Site internet : https://ecoleprimaireclementpellerin-laregrippiere.e-primo.fr/

ECOLE SACRE COEUR



Vive la rentrée!

Cette année, les élèves sont accueillis dans quatre classes :

TPS-PS-MS, GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2

Petits et grands sont heureux de se retrouver







Travaux de rénovation, peintures, tracés de cour... L'école du Sacré Cœur a une nouvelle jeunesse!





Cette année encore, différentes entrées dans l'apprentissage seront proposées aux élèves : Ecole dans la nature, ateliers autonomes...







Comme toujours, de nombreux projets sont au programme... vécus dans chaque classe ou en partenariat entre tous les élèves de l'école.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est déroulé à la salle polyvalente le samedi 2 juillet.

Les visiteurs ont pu découvrir et prendre des renseignements sur les associations de la commune.

Le prochain aura lieu le samedi 2 juin 2023.





SPORT SENIOR

Le jeudi 22 septembre, une nouvelle activité va démarrer sur la commune : le sport sénior.

Tous les jeudis matins (hors vacances scolaires) de 10h00 à 11h30, nous vous donnons rendezvous à la salle de sport pour une séance de sport, sous la houlette de Jean-Baptiste Michel, animateur sportif auprès du département : renforcement musculaire, exercices d'équilibre et de souplesses suivis d'une séance ludique sont au menu.

Cette activité est ouverte à tous, homme ou femme, gratuite, sans engagement jusqu'à la fin de l'année. Elle pourra ensuite être reprise par l'ASCR.

ATELIERS ARTISTIQUES

M. BATISTELLA partage gratuitement ses connaissances en dessin, gravure et peinture tous les jeudis de 20h30 à 22h30, à la Salle Saint François.

Renseignements 02 53 78 17 47



RESTAURANT SCOLAIRE

La cantine de La Regrippière fête ses 25 ans samedi 24 septembre 2022.

17h : Verre de l'amitié Marché de producteurs locaux Atelier cuisine animé par Croc'Loisirs

19h : Repas offert - sur réservation avant le 16 septembre

La cantine de La Regrippière - 4 rue de l'Ecole 06 21 96 27 36 gestioncantine.laregrippiere@gmail.com



ARCT - SAMEDI QUI SAUVE

Le club de Football de l'ARCT organise sa première édition du Samedi qui sauve!

Le samedi 24 septembre prochain à la salle de la Providence (salle du stade de Tillières), le club ouvre ses portes (à partir de 16 ans), sur deux créneaux de 1h30 distincts (matin ou après-midi).

L'opération, gratuite, est ouverte à toutes les personnes du territoire souhaitant recevoir des informations et/ou se former aux différents gestes qui sauvent (formation tous publics, gestes qui sauvent, blessures sportives, défibrillateur...). Ces interventions seront dispensées par la Sécurité Civile du Maine et Loire.

N'hésitez pas à vous inscrire (seul ou à plusieurs) en suivant le lien ici avant le dimanche 18/09 :

https://arctfoot.com/index.php/2022/08/08/samedi-qui-sauve/Vous recevrez ensuite un mail de confirmation de votre participation selon les places attribuées.

Comptant sur votre participation



PASS'SPORT

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive éligible pour la saison 2022-2023.

Cette aide concerne les jeunes :

- de 6 à 17 ans révolus qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire
- De 6 à 19 ans qui bénéficient de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- De 16 à 30 ans qui bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés
- Jusqu'à 28 ans révolus qui bénéficient d'une bourse sur critères sociaux

1 058 000 jeunes ont pu bénéficié du Pass'Sport pour la saison 2021-2022.

Plus d'informations www.sports.gouv.fr/pass-sport



ASCR

Places disponibles

La rentrée est arrivée et avec elle la reprise des loisirs.

L'Association Sportive et Culturelle Regrippiéroise a encore des places à vous proposer pour les enfants et adolescents dans différentes sections : théâtre, cirque, badminton.

N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire.

ASCR - ascr44@gmail.com





Tournoi de badminton

La section badminton de l'ASCR organise son premier tournoi le samedi 22 novembre 2022 à la salle polyvalente.

Venez nombreux pour participer et encourager les équipes.

Informations et réservation avant le 8 octobre au 06 08 54 62 74



LA PETITE HISTOIRE DES GABELOUS

La Regrippière étant territoire de frontière, les passages du sel étaient très surveillés par les gabelous (douaniers). En France, la demande forte de sel et la répartition limitée des zones de production en fit une denrée idéale pour établir un impôt.

On sait que les bretons étaient exempts de cet impôt, mais les angevins par contre le payaient et ils cherchaient à s'en procurer par fraude. Le sel était un des éléments les plus importants du commerce. En plus d'être indispensable pour l'homme, c'est aussi un élément de conservation de la nourriture et rentre dans la fabrication de nombreux produits de boulangerie, fromage

Il y eut des luttes épiques, et même à cheval, entre les faux sauniers et le poste de douaniers établi sur le bord du champ de foire (place Saint-Joseph aujourd'hui).

On employait diverses ruses pour faire passer le sel en Anjou sans payer la gabelle. On venait par exemple de la Chaussaire, veiller chez des amis de la Ragotière et vers une heure du matin, on lâchait les chiens avec une serviette pleine de sel, noué autour du cou. Ils rattrapaient à toute vitesse leurs bons maitres partis un peu plus tôt.

Parmi les noms des chefs douaniers cités, retenons ceux de : Langevin , Besnier, Foyneau , Léauté sieur des Perrières.... Ils sont qualifiés d'honorables hommes et occupaient un certain rang dans le monde de la bourgeoisie.







SEVRE & LOIRE NEWS

CONSEIL D'ARCHITECTE

Le dernier lundi de chaque mois, un architecte du CAUE44 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Loire Atlantique) est mis à votre disposition gratuitement pour vous conseiller.

Lors de ces permanences de 45 minutes, l'architecte pourra vous renseigner pour vos projets de construction, réhabilitation, surélévation, rénovation, aménagement, mais aussi dans votre réflexion, vos démarches environnementales, le choix des matériaux, et votre rapport aux professionnels de la maitrise d'œuvre (architecte, maître d'œuvre, constructeur).

Sur rendez-vous uniquement, plus d'informations au 02 51 71 54 70 (siège de la CCSL) ou au 02 40 20 20 44 (siège du CAUE44)



ECOLE DE MUSIQUE

La rentrée a eu lieu le 5 septembre et il reste quelques places disponibles, profitez-en et inscrivez-vous avant le 16 septembre en cliquant sur https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/ecole-de-musique

Votre enfant entre en CE1, il lui faudra patienter encore un an avant de débuter un apprentissage, mais il peut s'inscrire en Parcours découverte. Ces parcours (ouverts également au CE2) ont pour ambition de permettre aux jeunes élèves de découvrir et d'essayer différents instruments à l'école, de les aider dans leur choix d'une pratique musicale future et de débuter l'apprentissage de la musique au travers d'un projet artistique, d'une pratique instrumentale collective. C'est égalementl'occasion de rencontrer les différents professeurs et de découvrir la vie d'un élève à l'école de musique. Les cours sont collectifs, hebdomadaires de 40 minutes et encadrés par plusieurs enseignants. Les élèves choisissent deux parcours différents dans l'année (un par semestre) et manipulent 3 ou 4 instruments par parcours. C'est le moment de découvrir le cor, la harpe le saxophone ou le tuba ... les copains vont être jaloux ...

Vous avez un peu de temps libre en soirée?

Alors profitez-en pour rejoindre les chorales, l'atelier Djembé ou le groupe de Percussions Brésiliennes. Energie et bonne humeur seront au programme. Et parlez-en à vos ami(e)s : les places en pratique collective ne sont paslimitées.

Apprendre à jouer d'un instrument ? Oui ... mais lequel ?

S'il n'est jamais trop tard pour débuter la musique, la question du choix de l'instrument peut devenir un véritable casse-tête. Certains auront un vrai coup de cœur, d'autres hésiteront longtemps. Et pour faire un choix avisé, il est d'abord utile de les connaître tous. L'école de musique Sèvre et Loire organise de nombreux concerts d'élèves. Suivez son actualité sur sa page Facebook, venez encourager et découvrir les différents instruments. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'à l'école de musique Sèvre et Loire, la liste des disciplines enseignées est longue : avec les cuivres, les bois, les cordes ou les percussions, ce n'est pas moins de 24 instruments différents qui vous sont proposés. Alors, que vous soyez rock, jazz, classique ou musique traditionnelle, vous y trouverez forcément votre bonheur.



A DÉCOUVRIR A MOINS DE 30 KMS DE CHEZ SOI

LE CHÂTEAU DU CLÉRAY A VALLET

Le Château du Cléray, situé à Vallet au cœur du Muscadet, est une des plus anciennes propriétés du Sèvre et Maine. Ce site exceptionnel est le berceau de grands Muscadet. Pourtant son histoire est peu et mal connue.



Datant du XVe siècle la façade du château est alors probablement modeste. C'est au XVIIIe siècle avec les familles Viaud et De Bruc que le domaine prend de l'importance. Avec ses trente portes et fenêtres, il était, d'après le cadastre de 1812, le logement le plus important de Vallet. En 1820, les héritiers de Claude-Louis-Marie de Bruc vendent alors une propriété du Cléray devenue considérable. Elle s'étend, en effet, sur 393 ha. C'est un des plus grands domaines valletais.

L'acheteur de l'époque est Charles Richard de La Vergne (1766-1829), notable conservateur. Un

de ses neveux, François Richard de La Vergne, cardinal archevêque de Paris, mort en 1908, vient d'ailleurs y séjourner à de nombreuses reprises. Mais la veuve Jean Richard de La Vergne fait raser le vieux château et ses dépendances, entre 1842 et 1843.

Le nouveau château, de style italien, est construit à l'emplacement de l'ancienne cour des communs. Il conserve toujours le puits qui en occupait le centre. Ce chantier n'est pas isolé dans le vignoble. En effet, en 1843, d'autres châteaux sont reconstruits, ou fortement remaniés. Tous le sont dans un style italianisant, inspiré de la Garenne-Lemot, à Clisson.

Ainsi, le nouveau château du Cléray est de forme massive. Avec ses toitures couvertes d'ardoise et ses parements de tuffeau, il est caractéristique des belles demeures de l'époque de Louis-Philippe. Jadis, une galerie surmontait même la toiture.

Acquis par Ernest SAUVION en 1935, le Château du Cléray-Sauvion est, avec ses vieilles caves voutées, l'une des plus anciennes propriétés du vignoble de Sèvre et Maine. Elle s'étend sur 95 hectares, plantés principalement de Muscadet Sèvre & Maine, mais également Gros-Plant, Chardonnay et Sauvignon.

Les sols sont silico-argileux, terroir plutôt tardif mais riche, à fort potentiel de garde.

Actuellement, le vignoble du Cléray s'étend sur près de 100 ha, plantés principalement de muscadet Sèvre et Maine. Pierre-Jean Sauvion, le petit-fils d'Ernest, oenologue diplômé de l'université de Bordeaux, entretient d'ailleurs le concept familial du muscadet haute culture, dans son rôle de façonneur de plaisir.

La famille Sauvion ouvre les portes du château à la visite et la dégustation, au jeu de piste, à des moments œnologiques et gastronomiques mais propose également une expérience étonnante grandeur nature, vivez une murder party et devenez le temps d'une soirée enquêteur, assassin ou complice tout en profitant d'une dégustation de vins accompagnée d'un buffet froid.

Le château est accessible au détour du circuit des côteaux. Il est ouvert pour la dégustation du lundi au vendredi 9h30-12h30/13h30-18h et le samedi de 10h à 13h (fiche téléchargeable sur https://www.levignobledenantes-tourisme.com/).

Plus d'informations sur https://fr.sauvion.com/

annarı

Chateau du Cléray

Informations issues du Groupe Patrimoine de la Communauté de Communes de Vallet - Jean-Pierre MAILLARD

LES MARCHÉS VOISINS

Il est bon de manger local, retrouvez les artisans et commerçants de la région aux marchés des communes alentours :

- LA CHAUSSAIRE: mardi 16h30-19h00

- **GESTÉ**: mardi 8h00-13h00

- VALLET: dimanche 8h00-13h00

- LA REMAUDIÈRE : jeudi 17h00-19h00

- LA CHAPELLE HEULIN: vendredi 16h00-19h30

- LE LOROUX- BOTTEREAU: jeudi 16h00-20h00



LES METIERS D'ANTAN A MOUZILLON

« Petits » et « Grands » sont invités par l'association RACONTE MOI MOUZILLON à découvrir ou redécouvrir le bon vieux temps.

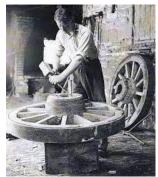
 Des centaines d'outils souvent fabriqués sur place. Des « anciens » pourront montrer la façon de s'en servir. Une visite guidée sera organisée le samedi et le dimanche de 15h30 à 17h.

• Une veillée au coin du feu... telle qu'elle se produisait jusque dans les années 1950-1960...

La diffusion de documentaires vidéo...

Du vendredi 16 septembre au dimanche 18 septembre 2022 De 9h à 12h et de 14h à 18h Salle Raphaël Hardy





LA CONVIVIALITE DE VALLET

Envie de partager des moments de jeux et de travaux manuels, de vous couper de la solitude, la convivialité de Vallet vous invite à les rejoindre tous les jeudis de 14h30 à 17h00.

A la salle informatique, boulevard Lusterle (face au collège Saint Joseph)

Ouvert même pendant les vacances scolaires.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine 2022 auront lieu les 16, 17 et 18 septembre 2022

Plus de quatre-vingts animations réparties sur 45 sites seront proposées aux habitants du territoire et aux visiteurs.

Ce programme, coordonné à l'échelle du vignoble par le Pays d'art et d'histoire, est proposé par l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, les communes, les associations mais aussi des propriétaires privés.

Le service patrimoine du Syndicat Mixte SCoT et du Pays du Vignoble Nantais réalisera une visite guidée à l'Eglise Saint-Martin de Vertou et l'exposition « Communs : Air(e) de villages sera présentée à Gorges.

Le Musée du Vignoble Nantais sera lui aussi ouvert : visite libre du musée et de l'exposition « Conversations » présentant des œuvres d'art contemporain issues du FRAC Pays de la Loire, projection de films d'archives commentés par la Cinémathèque de Bretagne, atelier de découverte de la paléographie et exposition de documents anciens



proposées par les Archives départementales mais aussi visites flash et vendanges en famille, il y en aura pour tous les goûts.

Découvrez le programme détaillé et la carte interactive des animations sur le site : www.vignoble-nantais.eu

LA MAISON BLEUE

Dimanche 18 septembre à 10h30 - journée européenne du patrimoine :

Visite pédestre et lecture de paysage de la Butte de la Roche (vue sur les marais), commentée par un animateur nature, départ de la Maison Bleue, durée 1h30, sans réservation.

Exposition « les couleurs du temps », peintures du Collectif d'Artistes Goulainais composé de six peintres de Basse-Goulaine.

A compter du dimanche 24 septembre et jusqu'au 28 octobre, dernière exposition de la saison intitulée « Rêves éveillés » par Lydia Bertrand, peintre.

L'eau, l'air, la terre, le feu... Le bleu la plonge dans les profondeurs de l'océan et l'immensité du ciel. Les tonalités de rouge, jaune, ocre la relient à l'énergie de la terre et à la fougue du feu. Chacune de ses créations est une quête de liberté, un voyage vers d'autres mondes, des rêves éveillés...

Entrée libre, du lundi au vendredi 14h-17h, le dimanche 15h30-18h30

La Maison bleue 136 routes du pont de l'Ouen 44115 Haute-Goulaine 06 43 87 28 19 animation.lmb@hautegoulaine.fr



RÉVISION DU SCOT

Révision du SCoT : rejoignez les ateliers de concertation ! »

Deux séries d'ateliers de travail vont être organisées dès le mois d'octobre afin de consulter les habitants du Pays du Vignoble nantais sur leurs attentes concernant la révision du Schéma de Cohérence Territoriale.

Le Syndicat mixte du SCoT et le Conseil de Développement du Vignoble Nantais s'associent pour développer les outils de participation du public dans la cadre de la révision du SCoT qui déterminera le projet d'aménagement du territoire pour les vingt années à venir.



Six ateliers de travail seront ainsi organisés en deux sessions :

Première session à l'automne 2022 : « des enjeux au projet » Deuxième session début 2023 : « du projet à l'action »

Habitat et mobilité de demain, ressources énergétiques et environnementales, évolution des modèles économiques... vous êtes habitant du Vignoble nantais et souhaitez échanger, partager sur ces sujets, inscrivez-vous aux ateliers! Les inscriptions sont ouvertes du 8 au 29 septembre inclus.

Plus d'infos sur le site : www.vignoble-nantais.eu >> rubrique SCoT / La révision générale engagée en 2020

CONCILIATEUR DE JUSTICE



La conciliation sous entend qu'il y a litige entre deux ou plusieurs personnes. La procédure de conciliation est, maintenant, obligatoire avant tout dépôt de requête au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nantes.

Dans quel cas le conciliateur peut-il vous aider?

- Baux locatifs
- Consommation
- Nuisances sonores
- Construction, malfaçons ...

Des permanences sont mises en place sur rendez-vous.

Au Point Justice Communauté Sèvre et Loire - Mairie de VALLET

Permanences 2022 : 15 et 29 septembre, 13 et 20 octobre, 10 et 24 novembre, 8 et 15 décembre.

De 10h15 à 17h30 - Rdv de 45 minutes.

Prise de rendez-vous et informations auprès de la CCSL au 02 51 71 92 12

ATELIERS CAF

La Caisse d'Allocations Familiales organise des temps d'échange destinés aux jeunes parents qui cherchent à continuer de prendre soin de leur couple.

Les mardis 27 septembre, 18 octobre et 8 novembre Au relais Caf de Vallet

Informations et inscriptions au 02 53 55 17 02 Polefamille.cafnantes@caf.cnafmail.fr



SPORT-SANTÉ SENIORS

Le Département, en partenariat avec la commune de La Planche, les collectivités, associations locales et professionnels de santé, vous invite à participer à une journée d'information et d'ateliers sportifs et de bien-être.

Cet événement a pour objectif de favoriser l'activité physique et sportive des séniors, un moyen facile et ludique de se maintenir en forme après 60 ans.

La 3ème rencontre sport-santé seniors aura lieu le mardi 4 octobre 2022, de 9h00 à 16h30 au Complexe sportif de La Planche, rue du stade.

Il est uniquement réservé aux 60 ans et +.

Pour pouvoir s'inscrire, il faut se rendre sur le site https://www.loire-atlantique.fr/44/sport/vous-avez-plus-de-60ans-participez-a-une-journee-d-information-et-d-ateliers-sportifs/c_1370917

Programme de cette journée :

9h- 9h45 : accueil et présentation de la matinée, salle de la Passerelle

9h45- 12h00 : ateliers sportifs adaptés (gym douce, yoga, marche nordique, renforcement musculaire, golf, bungy-pump, course d'orientation mémoire, ...)

12h-13h30: repas sur inscription (tarif de 13 euros) ou pique-nique

13h45-16h05: ateliers santé/bien-être (diététique, test santé, pilate-équilibre, podologie, ...) / choix à faire lors de l'inscription.

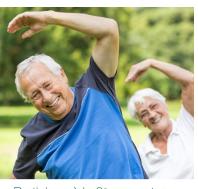
16h05-16h30: temps de convivialité

Pour se rendre à cet évènement, un transport en car gratuit est proposé:

Car 1: circuit Vallet / Mouzillon / La Planche

Car 2 : circuit La Haye-Fouassière/ Aigrefeuille-sur-Maine/ La Planche

L'événement est aussi inscrit dans le cadre de la semaine bleue : https://semaine-bleue.org/Participez-a-la-3e-rencontre-sport-sante-seniors





MISSION LOCALE DU VIGNOBLE NANTAIS

EMPLOI - FORMATION - ORIENTATION PROFESSIONNELLE

La Mission Locale du Vignoble Nantais organise des visites d'entreprises au profit des jeunes habitants du vignoble nantais.

Le prochain « Métiers Réalités » aura lieu le mardi 20 septembre et sera consacré aux métiers de l'habitat.

Publics : jeunes 15-26 ans (scolaires, mission locale), demandeurs d'emploi, reconversions professionnelles.

***Prochain « Métiers Réalités » novembre 2022 : Métiers de la santé

Mission Locale du Vignoble Nantais 3 place Maurice Renoul 44190 GORGES 06 29 56 54 12 02 40 36 09 13 www.missionlocalevignoblenantais.fr



FÊTE DE LA SCIENCE

La Fête de la science 2022 a lieu du 7 au 17 octobre sur le thème du « Réveil climatique ».

C'est une occasion unique de rencontrer les acteurs de la recherche et de la culture scientifique.

Venez dialoguer et débattre avec eux pour parler de sciences en tous genres et s'attarder sur les enjeux et solutions du changement climatique.

Ateliers, animations, expositions, conférences ou encore jeux, autant d'activités ludiques à découvrir gratuitement sur tout le département.

Retrouvez le programme complet sur www.fetedelascience-paysdelaloire.fr



VIOLENCES CONJUGALES

Toutes les violences conjugales sont interdites par la loi, qu'elles visent un homme ou une femme, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles. Il s'agit des violences commises au sein des couples mariés, pacsés ou en union libre. La victime de violences conjugales qui signale les faits peut bénéficier de nombreuses mesures de protection de la part des institutions publiques ou des associations.



Ces mesures peuvent même s'étendre aux enfants.

- Composez le **17** ou le **112** en cas d'urgence. Une équipe de policiers ou de gendarmes se rendra sur les lieux.
- Si la situation ne relève pas d'une urgence, composez le numéro de votre commissariat ou de votre brigade de gendarmerie.
- Vous pouvez aussi envoyer un SMS gratuitement au **114**. Si vous ne pouvez pas parler (danger, handicap), vous communiquerez alors par écrit avec votre correspondant.
- Composez le 15 Samu pour les situations d'urgences médicales.
- Composez le 3919 Violences Femmes Info : écoute, informe et oriente les femmes victimes de violences, ainsi que les témoins de violences faites aux femmes, traite les violences physiques, verbales ou psychologiques, à la maison ou au travail, et de toute nature (dont les harcèlements sexuels, les coups et blessures et les viols). Ne traite pas les situations d'urgence (ce n'est pas un service de police ou de gendarmerie).

Ouvert 24h/24 et 7j/7 - Appel anonyme - Appel ne figurant pas sur les factures de téléphone.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la commune peut vous orienter.

NUMEROS UTILES

CEDVICES VETEDINIAIDES









urgences

02 40 22 04 62

• PHARMACIE DE GARDE DU MAINE ET LOIRE ET LOIRE ATLANTIQUE	118 418

*SERVICES VETERINAIRES	02.40.33.94.63
	ou 02 41 64 74 80
• TAXIS DU VIGNOBLE	02.40.120.220
•TAXIS GOULEAU	02.40.33.93.38
AMBULANCE GOULEAU	02.40.33.95.77
AMBULANCE DOUILLARD	02.40.33.92.05

LE COIN DÉTENTE

LES CONSEILS DE MAXIME MACÉ JARDINIER HORTICULTEUR

Nous nous acheminons vers la fin de l'été et le mois de septembre constitue l'un des mois les plus importants pour votre jardin.

Pelouse, potager, fleurs, arbres et arbustes nécessitent une attention particulière surtout après la période de sécheresse que nous avons subi.

Côté potager, il est encore temps de planter vos choux, choux pommes, choux fleurs, choux fleurs de printemps sont encore disponibles à la jardinerie.

C'est aussi le moment de planter vos salades d'hiver, cornet d'Anjou, wallonne et de semer la mâche à grosse graine.

Les nouveaux fraisiers sont disponibles, c'est le bon moment pour les planter.

Vous pouvez dès maintenant réserver vos fruitiers pour l'hiver ainsi que vos arbres et arbustes.

Côté pelouse, c'est le moment de scarifier vos gazons.

N'hésitez pas à semer dans les plus gros trous avec un gazon de regarnissage.

Je reste a votre disposition pour des conseils si vous avez besoin. A bientôt à la jardinerie.

Petite info, nous sommes fermés l'après midi pour la fin de saison.

Dicton du mois « Septembre pluvieux, semis heureux»

LA RECETTE DE LA CREME D'OIGNON



Pour 2 personnes : 250g d'oignons 30g de beurre demi sel 30ml d'huile d'olive 25cl de muscadet 25 cl de crème fraiche 30g de moutarde Sel, poivre, muscade

Faire suer sans colorer les oignons dans le mélange de beurre et d'huile Déglacer avec le muscadet Réduire trente minutes environ Incorporer la crème fraîche et la moutarde Laisser mijoter trente minutes environ (plus ça réduit, meilleur c'est) Assaisonner avec sel, poivre, muscade selon le goût.

Recette partagée par Anthony SUTEAU, la fournée générale. Sert d'accompagnement au poisson, viande, lardons, petites rondelles de saucisses

LES CONSEILS DE LA TERRE FERME

Toujours couvert et jamais travaillé chronique du potager sur sol vivant.



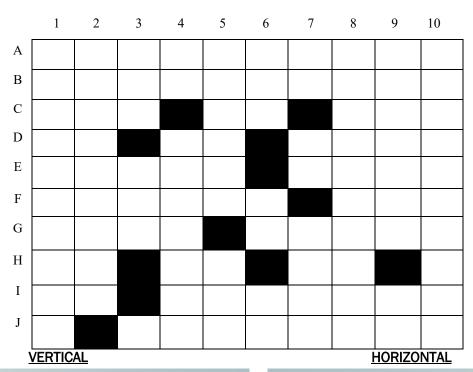
Examinons de plus près les propriétés de différentes matières organiques, en gardant pour règle d'or qu'elles ne doivent jamais être enfouies, mais toujours étendues sur le sol. L'incorporation sera réalisée par la vie du sol, assurant au passage nombres de services bien utiles au jardinier (porosité, constitution de l'humus, accessibilité des nutriments, etc.).

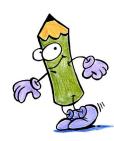
- La paille : jaune et cassante, la paille de céréale est très carbonée et peu azotée. Elle contient donc beaucoup d'énergie et mettra un temps long pour être dégradée, entre 6 mois et 2 ans selon l'épaisseur, la fertilité du sol et l'humidité. C'est un amendement de fond qui recharge le sol en humus et nourrit la vie du sol mais n'a pas d'effet fertilisant. Elle prend beaucoup de volume, ce qui permet de ne pas trop en dépenser et de garder un effet désherbant efficace à partir de 10 cm d'épaisseur. Il devient alors compliqué de plaquer une bâche plastique pardessus. Principal défaut : elle est rare et chère dans notre région (100 € la tonne).
- Feuilles d'arbres : propriétés similaires à la paille. L'avantage étant de pouvoir en ramasser soi-même gratuitement, l'inconvénient d'en trouver des quantités suffisantes... Le défaut : a tendance à s'envoler.
- Le foin : c'est le stade d'une plante avant paille. Il est plus vert et souple. Le rapport carbone / azote est plus faible et il contient plus d'éléments minéraux. On a donc une matière plus azotée, dont les produits issus de sa dégradation seront rapidement assimilables par les plantes, et qui tiendra moins longtemps que la paille. Elle remplit les mêmes fonctions : couvert désherbant idéal pour plantations de mottes ou pour recouvrir de grosses graines (pommes de terre, bulbilles d'oignons, ail, fèves, échalotes).
- Bois broyé. Plus on va vers du bois de cœur, issu de grosses branches, plus il y a de carbone. L'avantage du bois est sa densité en carbone : pour le même volume, il contient bien plus d'énergie que les autres matières. On peut donc en mettre des quantités plus faibles : 1 cm sera suffisant pour nourrir le sol pendant longtemps, particulièrement les champignons, qui seuls savent dégrader la lignine. Peu de volume mais pas d'effet désherbant : c'est la matière idéale sous une bâche plastique. Attention à la « faim d'azote » tant que le sol n'est pas encore très fertile.
- Fumier et compost : en partie décomposées, elles sont donc pré-digérées et ne nourriront pas l'ensemble de la chaîne trophique du sol. Très azotées (le carbone de la matière initiale a été respiré par l'activité microbienne), elles ont un effet fertilisant (nutrition directe et rapide de la plante), mais ne contribuent pas à la fertilité du sol, puisqu'on se passe des services écologiques de l'activité biologique évoqués en introduction. On leur préférera le fumier de vers de terre issu de matières organiques fraîches! Le compost, de par sa texture fine, constitue en revanche un lit de semence idéal pour les semis sans travail de sol de petites graines (carottes, betteraves, navets, radis, etc.)

C'est la fête à la ferme

RAPPEL:

La Terre ferme ouvre ses champs le samedi 17 septembre Au programme visite de la ferme, balades, concert 17 La porchetière – La Regrippière Informations: 06.52.88.20.21





- 1. Sentiers de grandes dimensions
- 2. Oiseaux des bords de mer
- 3. Belle baie au Japon Employé entre le père et le fils
- 4. Milieu d'once De son prénom Pablo
- 5. Choquée ou exagérée Attribut d'oiseau ou verseur
- 6. Il la faut pour le mystère Prénom personnel Début de rieuse
- 7. Agent de liaison Aller retour Inonde
- 8. Regroupant les choses ou les gens
- 9. Grand lac d'Amérique du Nord Divinité Grecque
- 10. Fis bouillir les conserves

- A. Grand et lourd mammifère d'Afrique
- B. Les docteurs le font, ils ...
- C. Dit non Pronom personnel Fin de route
- D. Consonnes de dot Professeur en abrégé Libertaire
- E. Sa piqûre est urticante Un des neveux de Donald
- F. Filles de famille Terre glaise
- G. Un mélange d'élan L'.... et le pour soi
- H. Fin d'infinitif Milieu d'Isba Voyelles de boa
- I. Etre à la 2ème personne Bel arbuste blanc et odorant
- J. Parfois anonymes

RÉPONSES AU JEU DU MOIS PRÉCÉDENT

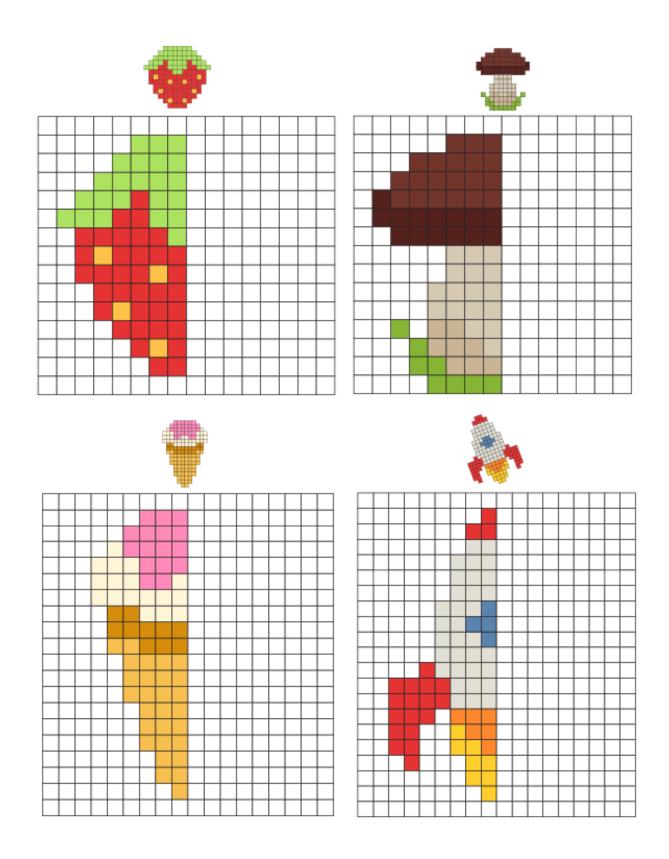
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Α	L	О	С	О	M	О	T	Ι	V	Е
В	A	В	Е	T	Ι	R		N	О	S
С	M	Е	L	Е	R	A	I	T		С
D	P	I	L	Е		N	I	Е	R	A
Ε	A	S	Е	S		G	Ι	R	A	L
F	D	S			M	Е		P	F	A
G	A	A	R		A	R	N	О	L	D
Н	I	N	A		R	A		S	Е	A
ı	R	T	T		О	I	S	Е		N
J	Е	S	P	A	С	Е	M	Е	N	T



Jeu proposé par une habitante de La Regrippière.

SYMETRIE AXIALE

Reproduis les dessins par symétrie axiale



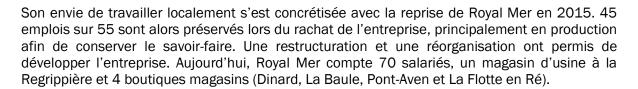
Hervé COULOMBEL ROYAL MER

Hervé Coulombel est le dirigeant de Royal Mer depuis 2015, année de reprise de l'entreprise qui connait à l'époque des difficultés et aurait pu quitter le tissu économique et le savoir-faire local.

Il est l'actuel dirigeant de Royal Mer. Cette entreprise de confection spécialisée en tricotage fait partie du paysage regrippiérois depuis 1946 avec la famille Morinière. Après trois générations, Patrick Morinière vend son entreprise en 2015 et M. Coulombel la rachète.

Hervé Coulombel habite en Ille-et-Vilaine entre Rennes et St Malo. Cet homme d'affaires travaille depuis longtemps dans le monde du textile. En 2004, il reprend avec son frère une entreprise rennaise de confection de

robe de mariées, ensuite il devient Directeur Général d'une entreprise belge de confection de luxe.



Royal Mer est une entreprise de confection, experte en maille traditionnelle de haute qualité d'inspiration marine avec la spécificité du tricotage rectiligne. À ce jour l'entreprise développe des gammes en modernisant les modèles et en créant de nouveaux coloris. Des produits de qualité et intemporels sont produits dans les ateliers de La Regrippière. Aujourd'hui 10% de ces produits sont exportés dans le monde et 80% sont vendus sur les côtes Manche et Atlantique.

Royal Mer est une entreprise dynamique qui a su, par ailleurs, traverser la crise du Covid en adaptant son savoir-faire dans la confection de masques en tissu.

Aujourd'hui les perspectives sont bonnes, malgré une forte concurrence, l'une des principales difficultés actuelles étant le recrutement de personnels qualifiés à la confection.

Le magasin d'usine, situé ZA de Treize Vents, est ouvert toute l'année en continu du lundi au samedi.







ROYAL MER



